



ÉDITORIAL

Le vent se lève

Vulgaire criminel de droit commun ou véritable résistant, figure romanesque ou héros caché d'une organisation souterraine, le pirate hante les revers du monde, qu'il organise des raids informatiques, propose des alternatives de survie ou d'authentiques plateformes pour contourner les lois. Bandit de grands chemins, des mers ou de l'internet, le pirate fait ainsi figure de voleur patenté qui peut commettre le pire pour servir son propre intérêt. L'«ennemi de tous», comme le qualifie Cicéron et comme le décrit Daniel Heller-Roazen dans l'entretien qu'il nous a accordé, l'est par son illégitimité qui lui ôterait jusqu'au droit d'être un opposant régulier, ce qui justifierait alors que les États puissent parfois mener contre lui des actions hors du commun.

Les spoliations violentes – «illégalles mais nécessaires» selon la revendication du collectif de hackers Anonymous – auxquelles se livrent les pirates peuvent tenir de l'acte salutaire quand elles visent le détournement ou la mise en faillite des systèmes aux fins d'une redistribution des savoirs et des biens. Pourtant la lutte contre certains dispositifs jugés liberticides peut aussi bien mener les pirates à recouvrer des droits collectifs qu'à laisser place au libéralisme sauvage le plus dommageable à une démocratie tenue par ses lois.

Or c'est bien cette représentation contrastée du pirate qui apparaît dans nombre d'entretiens que nous publions dans cette nouvelle livraison de la revue *Tête-à-tête*. Le romancier suédois Björn Larsson explique, par exemple, comment la liberté tant fantasmée du pirate est plus abstraite et littéraire que réelle, puisque les pirates historiques étaient essentiellement des marins contraints de faire un choix entre la flibuste et la tyrannie des capitaines de la marine marchande ayant droit de vie ou de mort sur leurs équipages. Sophie Wahnich, historienne de la période révolutionnaire française mais aussi candidate du Parti pirate aux législatives de 2012, montre bien comment, dans la zone autonome des pirates, un droit non oppressif peut s'inventer, un lieu où la liberté ne peut exister que si elle est reconnue réciproquement, à rebours des logiques capitalistes. Se réapproprier des espaces, réinventer leur définition et en proposer des usages différents tient aussi de cette ambition.

Mobile et opportuniste, prompt à investir les zones de non-droit et les terres franches, le pirate est doué d'un savoir-faire, d'une habileté : celle du faussaire, du passe-muraille qui se glisse dans les brèches pour infiltrer et défier les tenants d'un ordre qu'il veut





déjouer. C'est ainsi que ZEVS parasite l'espace urbain et détourne des affiches publicitaires dont personne, dans le fond, ne veut pour paysage quotidien. De façon plus soustractive encore, Hervé Paraponaris fait du vol d'objets le concept opératoire d'une exposition pour laquelle le commissaire et lui-même ont été arrêtés par la police en 1996. Cette ambivalence de la figure du pirate est aux fondements de certains positionnements esthétiques qui animent les domaines de la création artistique. S'émanciper des standards et des monopoles qui conditionnent tant la production, la diffusion que la commercialisation des œuvres apparaît alors comme l'un des enjeux possibles d'une piraterie contemporaine, représentée légalement par des personnages comme Amelia Andersdotter, eurodéputée du Parti pirate suédois qui, aux représentants de l'industrie du film qui ne lui adressent plus la parole, affirme que les gens qui partagent illégalement de la musique ou des films ne souhaitent pas voler les artistes. C'est ainsi que la veille active des organisations pirates, clandestine ou revendiquée, échappe aux catégories habituelles du droit et interroge les principes de la propriété intellectuelle, de la circulation des biens et des idées mais aussi la légitimité des gouvernances.

Parti pirate ou punk attitude, roman d'aventures ou essai insurrectionnel, activisme forcené ou performances dans l'espace public, défense des libertés fondamentales ou plateforme criminelle : autant d'enjeux socio-politiques et esthétiques dont Michel Vézina explore les trésors et les profondeurs. Ce punk-éditeur-écrivain-clown-forain qui offre à notre numéro son irrésistible trogne et son verbe haut en direct de son Croatan québécois révèle lui aussi ce mélange aigre-doux composé à la fois d'un fol espoir utopique et d'un authentique scepticisme quant au potentiel réellement subversif de l'art.

Fascinant par son opportunisme et sa perfidie, séduisant par sa soif de liberté et son sens de l'amitié, le pirate ne se laisse pas résumer à cette ambivalence. Et si plutôt qu'une trogne, qu'une figure, aussi sympathique soit-elle, le pirate était un esprit ? Une présence non plus incarnée mais soustraite au regard pour mieux se propager ? Une résurgence plus qu'une résistance ?

Anna Guilló

Directrice de la rédaction

Tête-à-tête n° 07

